

Laval – Sommaire décisionnel

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2886																		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2024-08-14</td><td>CM-20240814-807</td><td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2444</td></tr></table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Pierre Brabant et résolu à l'unanimité: d'adjuger le contrat DOS-2444 à Les Architectes Labonté Marcil S.E.N.C. au montant total de 647 424,23 \$, pour les services professionnels en architecture dans le cadre du projet de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir: la section A «services durant la conception, incluant les services durant l'appel d'offres», au montant de 373 553,78 \$; la Section B «services durant la construction», au montant de 158 895,45 \$; la section C «enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 114 975 \$; ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales. ADOPTÉ (SD-2024-4021) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2024-08-14</td><td>CM-20240814-808</td><td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2445</td></tr></table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Claude Larochelle et résolu à l'unanimité: d'adjuger le contrat DOS-2445 à Bouthillette Parizeau inc. au montant total de 465 648,75 \$, pour les services professionnels en génie électrique, mécanique et des télécommunications dans le cadre du projet de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir: la section A «services durant la conception, incluant les services durant l'appel d'offres», au montant de 257 831,44 \$; la section B «services durant la construction», au montant de 138 832,31 \$; la section C «enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 68 985 \$; ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales. ADOPTÉ (SD-2024-4041) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2024-08-14</td><td>CM-20240814-813</td><td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2446</td></tr></table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant APPUYÉ PAR : Nicholas Borne et résolu à l'unanimité: d'adjuger le contrat DOS-2446 à SDK et associés inc. au montant total de 275 940 \$, pour les services professionnels en génie civil et structure dans le cadre du projet de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir: la section A «services durant la conception, incluant les services durant l'appel d'offres», au montant de 170 163 \$; la section B «services durant la construction», au montant de 59 787 \$; la section C «enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 45 990 \$;			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2024-08-14	CM-20240814-807	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2444	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2024-08-14	CM-20240814-808	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2445	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2024-08-14	CM-20240814-813	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2446
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2024-08-14	CM-20240814-807	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2444																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2024-08-14	CM-20240814-808	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2445																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2024-08-14	CM-20240814-813	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2446																		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2886						
ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales. ADOPTÉ (SD-2024-4043) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2022-09-13</td><td>CM-20220913-839</td><td>ADJUDICATION - CONTRAT DOS-332</td></tr></table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis et résolu à l'unanimité: d'adjuger le contrat DOS-332, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres: Groupe ABS inc. lot 1 4 311 562,50 \$; Stantec Experts-Conseils ltée lot 2 3 736 687,50 \$; Les Services EXP inc. lot 3 3 161 812,50 \$; FNX-Innov inc. lot 4 2 586 937,50 \$. ADOPTÉ (SD-2022-3953)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-09-13	CM-20220913-839	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-332
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2022-09-13	CM-20220913-839	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-332						

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2886
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS CONTEXTE DU CONTRAT =====		
Le présent contrat a pour objectif de procéder aux travaux de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1 pour la Ville de Laval.		
La nouvelle caserne numéro 1 remplacera la caserne 1 actuelle située au 53 boulevard des Laurentides à Laval. La caserne sera relocalisée à la jonction des quartiers Pont-Viau et Laval-des-Rapides, à l'angle des boulevards des Laurentides et du Souvenir. Cet emplacement permettra au Service de Sécurité incendie de Laval (SSIL) d'optimiser leurs interventions dans le secteur.		
En effet, la nouvelle caserne permettra d'aménager des espaces qui répondent aux besoins actuels et futurs exprimés par le SSIL et de se conformer aux actions adoptées par la Ville concernant le schéma de couverture des risques 2021-2025.		
 STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT =====		
Mode d'adjudication:		
Formule d'analyse qualité-prix avec prix pondéré.		
Afin de s'assurer d'avoir un niveau de qualité élevé dans la construction de la caserne no.1, la Ville a opté pour une évaluation qualitative des soumissions plutôt que d'utiliser une stratégie d'adjudication de type plus bas soumissionnaire conforme. Plus précisément, l'adjudication du contrat repose sur un système de pondération qui évalue à l'aide d'une grille de pondération le volet qualitatif et le prix (une seule enveloppe). Une prépondérance de 75% a été accordée au prix et 25% au niveau qualitatif. Cette approche, qui est nouvelle à la Ville dans le cadre des contrats de construction, permet d'aller chercher le meilleur candidat possible et est particulièrement pertinent dans le cadre de projets d'envergure tel que la Caserne 1.		
 ANALYSE DES SOUMISSIONS =====		
Après 64 jours de publication, il y a eu 29 fournisseurs qui ont acheté les documents d'appel d'offres sur SEAO. 9 fournisseurs ont déposé une offre et 3 ont retourné la raison de non-participation à l'appel d'offres.		
Après vérification et analyse, les compagnies suivantes, ont déposé une offre et sont conformes (incluant TPS et TVQ):		
Magil Construction Est Du Canada inc. 16 889 827,50 \$ Rang 1 (Recommandé)		
9006-9311 QUÉBEC INC. (Devcor 1994) 16 662 170,10 \$ Rang 2		
Tisseur inc. 17 196 810,75 \$ Rang 3		
Sutera inc. 17 115 944,23 \$ Rang 4		
Construction Irénée Paquet & Fils inc. 15 969 043,66 \$ Rang 5		
11117688 CANADA INC. (Sina Construction) 19 764 124,57 \$ Rang 6		
9279-8776 Québec inc. (Media Construction) 17 578 527,75 \$ Rang 7		
EllisDon Corporation 20 555 581,48 \$ Rang 8		
Construction Di Paolo inc. 18 324 715,50 \$ Rang 9		
Le Comité de sélection recommande que le contrat soit adjugé à la firme qui s'est classée au premier rang.		
ÉCART entre l'estimation 18 257 897,81 \$ (incluant TPS et TVQ.) et le soumissionnaire au 1er rang (incluant TPS et TVQ): 1 368 070,31 \$ 7,5 % (favorable).		
EXPLICATION DE L'ECART: VOIR SUITE DU CONTEXTE EN P.J.		
Un montant d'environ 21 297,00 \$, soit 9 300 tonnes métriques x 2,29 \$ (taux en vigueur, lequel est susceptible d'être modifié), est prévu pour défrayer les frais imposés par Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec.		
Un montant d'environ 14 729,00 \$ (susceptible d'être modifié), est prévu pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés.		
ABSTENTION: VOIR SUITE DU CONTEXTE EN P.J.		
p.j. Formulaire de soumission et Bordereau de prix, Rapport du comité, Conformité Administrative, Offre de services ABS, Suite du contexte.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2886
ASPECTS FINANCIERS Le présent investissement de 15 931 862 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du projet 70-00067-001 « Construction de la caserne de pompiers 1 » pour lequel un montant de 29 995 000 \$ est prévu au PTI dont 8 891 000 \$ en 2025. Dépense financée par le règlement d'emprunt L-13149. Certains travaux prévus au contrat sont admissibles à la subvention du Plan Climatique du MELCCFP. En conséquence, le règlement d'emprunt L-13149 sera modifié afin de réduire le montant de l'emprunt et d'affecter la subvention directement au projet. Une résolution sera présentée pour officialiser cette modification dès que les montants seront déterminés.		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S) Cette dépense est prévue dans la mesure #2 - Programme pour la mise en application de la politique écoresponsable des bâtiments municipaux du Plan Climat pour une économie verte et pourrait être financée en tout ou en partie par l'entente de subvention pour la réalisation de mesures du plan climatique du ministre de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs (MELCCFP).		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2025-2886
--------------------	---	-----------------------

EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2975, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction de la nouvelle caserne de pompiers no 1, pour une période de 15 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Magil Construction Est Du Canada inc. 16 889 827,50 \$ (incluant TPS et TVQ).

(CT:1853953)

d'autoriser le début des travaux par Magil Construction Est Du Canada inc. pour les travaux de construction de la nouvelle caserne de pompiers no 1, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Les Architectes Labonté Marcil à effectuer l'assistance technique et la surveillance en architecture durant la réalisation desdits travaux;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2444,
HONORAIRES : Section B- Services durant la construction 158 895,45 \$ (incluant TPS et TVQ);

d'autoriser Bouthillette Parizeau inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2445,
HONORAIRES : Section B- Services durant la construction 138 832,31 \$ (incluant TPS et TVQ);

d'autoriser SDK et associés inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2446,
HONORAIRES : Section B- Services durant la construction 59 787,00 \$ (incluant TPS et TVQ);

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant desdits travaux;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1:
HONORAIRES: 160 669,63 (incluant TPS et TVQ);

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2975 par le conseil municipal.

(CT:1853953)

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances au montant estimé de 36 026 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2975 par le conseil municipal.

(CT:1853953)

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au règlement L-13149, un montant maximum de 17 474 128 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2975 par le conseil municipal.

CERTIFICATION

Numérotation des finances : 1853953 Coût estimé affectant l'année en cours : **15 931 861,17 \$** CM requis :Oui

Annotation(s)

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.

DUBOIS, Monsieur REMI (55379)
Trésorier

2025-06-19
AN - MS - JR